Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215600263-20260219-D2026007-DE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le dix-neuf février, à 20 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le douze février, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Nicole GUILLEMOT – Pierrick ROBERT – Marie-Françoise JULE – Marie-Antoinette LE GAL – Jean-Yves LE STUNFF – Guénahel PERICO – Anne GUYADER-GRANDVALET – Anne-Christine RAUTUREAU – Julie LE STRAT – Véronique NIGNOL – Julien CANO – Bernard FRANCK – Véronique NICOLAS – Véronique LE MOULEC – Benjamin JOCHER – Christian FOLL

Sylvain MALVOISIN a donné pouvoir à Roger THOMAZO
Yann WANES a donné pouvoir à Christian FOLL

FINANCES – CONTRAT DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE	**2026-007**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des éléments suivants :

Dans le cadre de la réalisation d'une installation photovoltaïque sur le toit de la future salle de sports, il est prévu de confier par mandat la maitrise d'ouvrage à Morbihan énergies.

Le contrat prévoit une rémunération du mandataire à hauteur de 850 € HT pour une opération estimée à 152 800 € HT soit l'hypothèse avec la plus forte puissance crête (130 kWc pour 297 modules), néanmoins celle-ci sera revue en phase études.

Morbihan énergies estime à ce jour qu'une puissance crête maxi de 100 kWc pour 224 modules (125 K€), soit l'hypothèse retenue par la commission « Bâtiments » du 07/10/2025, sera sans doute la plus adaptée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction comptable M57,
Vu l'avis favorable de la Commission bâtiments du 07 octobre 2025,
Vu l'avis favorable de la Commission finances du 12 février 2026,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** le contrat de mandat de maitrise d'ouvrage avec Morbihan énergies pour la réalisation d'une installation photovoltaïque sur le toit de la future salle de sports,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne conduite de ce dossier.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention :	Contre :

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
Guénahel PERICO

Le Maire,
Roger THOMAZO

MAIRIE DE BUBRY (56 MORBIHAN)